

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## LCK 359 Zinn/Tin/Etain Cuve d'analyse; 1/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-1 Page 1 de 8

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

LCK 359 Zinn/Tin/Etain Cuve d'analyse; 1/5

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com

Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S

8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes F-77437 Marne La Vallée Cedex 2

Tél. +33 (0) 820 2014 14 e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V. Motstraat 54 B-2800 Mechelen Tél. +32 (0)15 423500 e-Mail: info@hach-lange.be

**HACH LANGE** 

Rorschacherstrasse 30a CH-9424 Rheineck Tel. +41 (0)71 886 91 11 e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU

Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension

MA-Casablanca 20000 Tél. +212 (0) 522 97 95 75

e-mail: info-maroc@hach-lange.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

## **SECTION 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Conseils supplémentaires

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange

dangereux.

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

#### 2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## LCK 359 Zinn/Tin/Etain Cuve d'analyse; 1/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-1 Page 2 de 8

## **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité	
	N° CE	Nº Index	N° REACH		
	Classification selon règlement (CE	) nº 1272/2008 [CLP]	•		
56-40-6	Glycin			40-50 %	
	200-272-2				
7647-14-5	Sodium chlorure			30-40 %	
	231-598-3				
9003-39-8	Polyvidon 25				
	201-800-4				
134-03-2	(+)-Sodium L-ascorbate				
	205-126-1				

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

## **SECTION 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

## Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

## Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun à notre connaissance.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

#### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

# 5.1. Moyens d'extinction





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## LCK 359 Zinn/Tin/Etain Cuve d'analyse; 1/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-1 Page 3 de 8

#### Moyen d'extinction approprié

Utiliser des movens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vetemenents de protection appropriés.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

## Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

#### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Éliminer les traces en déversant de l'eau.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

13. Considérations relatives à l'élimination

# **SECTION 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Température de stockage: 2-8 °C

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

#### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

## Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

# Contrôles techniques appropriés

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

## Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## LCK 359 Zinn/Tin/Etain Cuve d'analyse; 1/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-1 Page 4 de 8

#### Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

#### Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

## **Protection respiratoire**

Éviter l'exposition aux poussières ou aux vapeurs.

Veiller à une ventilation adéquate.

#### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: solide (lyophilisé)

Couleur: blanc
Odeur: inodeure

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):

Modification d'état

Point de fusion: donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle non applicable

d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

non applicable

non applicable

Point d'éclair:

non applicable

Inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable

**Dangers d'explosion** 

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

non applicable

Température d'inflammation:

non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable
Température de décomposition: donnée non disponible

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur: non applicable

Densité (à 20 °C):

Densité apparente: donnée non disponible
Hydrosolubilité: soluble

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage: non applicable



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## LCK 359 Zinn/Tin/Etain Cuve d'analyse; 1/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-1 Page 5 de 8

Viscosité dynamique:

Viscosité cinématique:

Durée d'écoulement:

Densité de vapeur:

Taux d'évaporation:

Test de séparation de solvant:

Teneur en solvant:

non applicable

non applicable

non applicable

non applicable

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non applicable

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

## 10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

#### Information supplémentaire

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas d'information toxicologique disponible.

## Toxicité aiguë

Pas d'information toxicologique disponible.

N° CAS	Substance						
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source		
56-40-6	Glycin						
	par voie orale	DL50	7930 mg/kg	rat			
7647-14-5	Sodium chlorure						
	par voie orale	DL50	3000 mg/kg	Ratte			
	dermique	DL50	>10000 mg/kg	Kaninchen			

## Irritation et corrosivité

Pas d'effet connu.

#### Effets sensibilisants

Pas d'effet connu.

## Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## LCK 359 Zinn/Tin/Etain Cuve d'analyse; 1/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-1 Page 6 de 8

#### Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

(+)-Sodium L-ascorbate: DL50/orale/rat = 11900 mg/kg

#### Information supplémentaire

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

#### **SECTION 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Pas d'information écologique disponible.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source
7647-14-5	Sodium chlorure					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	7650 mg/l	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	1000 mg/l	48 h	Daphnia magna	

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

## 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement .

#### Code d'élimination des déchets-Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Classé comme déchet dangereux.

# Code d'élimination de déchet-Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances

dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Classé comme déchet dangereux.

## Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances

dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Classé comme déchet dangereux.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## LCK 359 Zinn/Tin/Etain Cuve d'analyse; 1/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-1 Page 7 de 8

#### L'élimination des emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

L'énoncé des risques et des mesures de précaution décrits sur les étiquettes s'applique aussi à tous les résidus qui restent dans le conteneur.

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316

14.2. Nom d'expédition des Nations TROUSSE CHIMIQUE

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Transport fluvial (ADN)

14.2. Nom d'expédition des Nations Non testé

unies:

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:UN 331614.2. Nom d'expédition des NationsChemical kit

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Marine pollutant:

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU:UN 331614.2. Nom d'expédition des NationsChemical kit

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

# 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

## Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent a l'emballage entier!

## **SECTION 15: Informations réglementaires**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## LCK 359 Zinn/Tin/Etain Cuve d'analyse; 1/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-1 Page 8 de 8

Classe de contamination de l'eau (D):

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

2 - pollue l'eau

## **SECTION 16: Autres informations**

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues , respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK359 A; 2/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-2 Page 1 de 7

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK359 A; 2/5

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com

Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S

8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes F-77437 Marne La Vallée Cedex 2

Tél. +33 (0) 820 2014 14 e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V. Motstraat 54 B-2800 Mechelen Tél. +32 (0)15 423500 e-Mail: info@hach-lange.be

**HACH LANGE** 

Rorschacherstrasse 30a CH-9424 Rheineck Tel. +41 (0)71 886 91 11 e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU

Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension

MA-Casablanca 20000 Tél. +212 (0) 522 97 95 75

e-mail: info-maroc@hach-lange.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

## **SECTION 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Conseils supplémentaires

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange

dangereux.

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

#### 2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK359 A; 2/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-2 Page 2 de 7

## **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance	Substance				
	N° CE	Nº Index	Nº REACH			
	Classification selon règlement (CE)	) nº 1272/2008 [CLP]				
7732-18-5	Eau					
	231-791-2					
	Acide chlorhydrique %; chlorure d'hydrogène					
	231-595-7	017-002-01-X				
	Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H314 H	335				

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

#### **SECTION 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

## Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

#### Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'effet connu.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

# **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vetemenents de protection appropriés.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK359 A; 2/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-2 Page 3 de 7

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

#### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

13. Considérations relatives à l'élimination

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

## Préventions des incendies et explosion

Voir également section 5

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Température de stockage: 2-8 °C

# Indications concernant le stockage en commun

Aucun à notre connaissance.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7647-01-0	Chlorure d'hydrogène	5	7,6		VLE (15 min)	

#### Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

## Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK359 A; 2/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-2 Page 4 de 7

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

#### Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

#### Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière. Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

#### **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: incolore
Odeur: inodeure

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):

Modification d'état

Point de fusion: donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle donnée non disponible

d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Point d'écoulement:

Point d'écoulement:

Point d'éclair:

non applicable
non applicable

Inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable

**Dangers d'explosion** 

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

non applicable

Température d'inflammation:

donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable
Température de décomposition: donnée non disponible

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur:

Pression de vapeur:

Densité (à 20 °C):

Densité apparente:

donnée non disponible

1,02 g/cm³

non applicable



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK359 A; 2/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-2 Page 5 de 7

Hydrosolubilité: soluble

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage:

Viscosité dynamique:

Viscosité cinématique:

Durée d'écoulement:

Densité de vapeur:

Taux d'évaporation:

Connée non disponible donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non applicable

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucun à notre connaissance.

## 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

## 10.5. Matières incompatibles

Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

#### Information supplémentaire

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

# **SECTION 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Pas d'information toxicologique disponible.

## Irritation et corrosivité

Le contact avec la matière non diluée peut provoquer une irritation de la peau et des yeux.

## Effets sensibilisants

Pas d'effet connu.

## Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

#### Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

#### **SECTION 12: Informations écologiques**



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK359 A; 2/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-2 Page 6 de 7

#### 12.1. Toxicité

Pas d'information écologique disponible.

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	
	Acide chlorhydrique %; chlorure d'hydrogène						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	862 mg/l	96 h	Leuciscus idus		

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

## 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement .

#### Code d'élimination des déchets-Produit

160506

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire Classé comme déchet dangereux.

#### Code d'élimination de déchet-Résidus

160506

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire Classé comme déchet dangereux.

## Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

160506

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire Classé comme déchet dangereux.

### **SECTION 14: Informations relatives au transport**

## Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316

14.2. Nom d'expédition des Nations TROUSSE CHIMIQUE

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

9

Ш

14.4. Groupe d'emballage:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK359 A; 2/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-2 Page 7 de 7

#### Transport fluvial (ADN)

**Autres informations utiles (Transport fluvial)** 

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:UN 331614.2. Nom d'expédition des NationsChemical kit

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Marine pollutant:

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU:UN 331614.2. Nom d'expédition des NationsChemical kit

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

## Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent a l'emballage entier!

#### **SECTION 15: Informations réglementaires**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## **Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D):

- - sans danger pour l'eau.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## **SECTION 16: Autres informations**

## Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues , respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 B; 3/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-3 Page 1 de 9

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 B; 3/5

 N° CAS:
 7727-21-1

 N° Index:
 016-061-00-1

 N° CE:
 231-781-8

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com

Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S

8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes F-77437 Marne La Vallée Cedex 2

Tél. +33 (0) 820 2014 14 e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V. Motstraat 54 B-2800 Mechelen Tél. +32 (0)15 423500 e-Mail: info@hach-lange.be

HACH LANGE

Rorschacherstrasse 30a CH-9424 Rheineck Tel. +41 (0)71 886 91 11 e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU

Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension

MA-Casablanca 20000 Tél. +212 (0) 522 97 95 75

e-mail: info-maroc@hach-lange.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

# **SECTION 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Catégories de danger:

Matière solide comburante: Ox. Sol. 3

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 B; 3/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-3 Page 2 de 9

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Resp. Sens. 1 Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Mentions de danger:

Peut aggraver un incendie; comburant.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation .

Peut provoquer une allergie cutanée.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:



#### Mentions de danger

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

# Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de

malaise.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

#### Conseils supplémentaires

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

## 2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

## **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.1. Substances



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 B; 3/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-3 Page 3 de 9

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance					
	N° CE	Nº Index	N° REACH			
	Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]					
7727-21-1	peroxodisulfate de dipotassium					
	231-781-8	016-061-00-1				
	Ox. Sol. 3, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Skin Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1; H272 H302 H319 H335 H315 H334 H317					

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

#### **SECTION 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

#### Après contact avec la peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

#### Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Consulter un médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants, Réactions allergiques, Toux, Insuffisance respiratoire

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

#### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Agents oxydants (forts) - On préviendra les risques d'inflammation suivis éventuellement de propagation de flamme ou d'explosions secondaires, en évitant que les poussières ne s'accumulent au niveau du sol ou des corniches.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

## 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vetemenents de protection appropriés.

## Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

#### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 B; 3/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-3 Page 4 de 9

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

13. Considérations relatives à l'élimination

# **SECTION 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans un endroit sec et frais.

Température de stockage: 2-8 °C

#### Indications concernant le stockage en commun

Tenir à l'écart des matières combustibles.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

# Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personelle.

#### Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de guitter le travail.

## Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

## Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et la norme correspondante EN374.

## Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

## **Protection respiratoire**

Veiller à une ventilation adéquate.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 B; 3/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-3 Page 5 de 9

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: poudre Couleur: blanc Odeur: inodeure

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 4

Modification d'état

Point de fusion: 100 °C Température de

décomposition

Point initial d'ébullition et intervalle non applicable

d'ébullition:

Point de sublimation: donnée non disponible Point de ramollissement: non applicable Point d'écoulement: non applicable Point d'éclair: non applicable

Inflammabilité

non applicable solide: gaz: non applicable

**Dangers d'explosion** 

non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non applicable Limite supérieure d'explosivité: non applicable Température d'inflammation: donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide: donnée non disponible gaz: donnée non disponible 100 °C Température de décomposition:

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible Densité (à 20 °C): 2,48 g/cm<sup>3</sup> Densité apparente: donnée non disponible Hydrosolubilité: 47 g/L

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants donnée non disponible

Coefficient de partage: donnée non disponible Viscosité dynamique: donnée non disponible Viscosité cinématique: donnée non disponible Durée d'écoulement: donnée non disponible donnée non disponible Densité de vapeur:

Taux d'évaporation: 9.2. Autres informations donnée non disponible



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 B; 3/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-3 Page 6 de 9

Teneur en solide: donnée non disponible

#### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Danger de réactivité: Oxydants

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les substances suivantes: Des métaux, Métaux lourds, Agents réducteurs, Des matières combustibles, Des bases fortes, Acides

#### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Exposition à l'humidité.

#### 10.5. Matières incompatibles

Des matières combustibles

Agents réducteurs

Bases

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de soufre

# SECTION 11: Informations toxicologiques

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

## Toxicité aiguë

N° CAS	Substance						
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source		
7727-21-1	peroxodisulfate de dipotassium						
	par voie orale	DL50	802 mg/kg	Rat	GESTIS		

#### Irritation et corrosivité

Le contact avec les yeux ou la peau provoque une irritation.

#### Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter le système respiratoire.

# Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## **SECTION 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Pas d'information écologique disponible.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 B; 3/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-3 Page 7 de 9

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	
7727-21-1	peroxodisulfate de dipotassium						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	100 mg/l	96 h	Poecilia reticulata		

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement . En accord avec les réglementations locales et nationales.

#### Code d'élimination des déchets-Produit

160506

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire Classé comme déchet dangereux.

#### Code d'élimination de déchet-Résidus

160506

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire Classé comme déchet dangereux.

## Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

160506

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire Classé comme déchet dangereux.

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

## Transport terrestre (ADR/RID)

UN 3316 14.1. Numéro ONU:

14.2. Nom d'expédition des Nations

unies:

TROUSSE CHIMIQUE

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

9

14.4. Groupe d'emballage: Ш

Transport fluvial (ADN)





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 B; 3/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-3 Page 8 de 9

#### **Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

#### Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316

14.2. Nom d'expédition des Nations TROUSSE CHIMIQUE

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Marine pollutant:
--

EmS: F-A, S-P

Transport aérien (ICAO)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316

14.2. Nom d'expédition des Nations TROUSSE CHIMIQUE

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

#### Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent a l'emballage entier!

## **SECTION 15: Informations réglementaires**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

#### Information supplémentaire

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

## **Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les

contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## **SECTION 16: Autres informations**

#### **Modifications**

Révision:

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 B; 3/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-3 Page 9 de 9

## Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
1302	Nocif en cas d'ingestion.
<del>1</del> 315	Provoque une irritation cutanée.
<del>1</del> 317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
1334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires
	par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
	1302 1315 1317 1319 1334

## Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 C; 4/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-4 Page 1 de 9

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 C; 4/5

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com

Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S

8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes F-77437 Marne La Vallée Cedex 2

Tél. +33 (0) 820 2014 14 e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V. Motstraat 54 B-2800 Mechelen Tél. +32 (0)15 423500 e-Mail: info@hach-lange.be

**HACH LANGE** 

Rorschacherstrasse 30a CH-9424 Rheineck Tel. +41 (0)71 886 91 11 e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU

Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension

MA-Casablanca 20000 Tél. +212 (0) 522 97 95 75

e-mail: info-maroc@hach-lange.com

# **1.4. Numéro d'appel d'urgence:** F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

## **SECTION 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 3 Toxicité aiguë: Acute Tox. 4 Toxicité aiguë: Acute Tox. 4 Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 1

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs inflammables.

Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 C; 4/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-4 Page 2 de 9

Nocif par inhalation.

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Danger

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement:

Pictogrammes:



#### Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H332 Nocif par inhalation.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de

malaise.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

#### 2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

## **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2. Mélanges

## Composants dangereux

Nº CAS	Substance				
	N° CE	Nº Index	N° REACH		
	Classification selon règleme				
7732-18-5	Eau			75-80 %	
	231-791-2				
		-			
67-56-1	méthanol				
	200-659-6	603-001-00-X			
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1; H225 H331 H311 H301 H370				
	Acide chlorhydrique %; chlorure d'hydrogène				
	231-595-7	017-002-01-X			
	Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H314 H335				

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

## **SECTION 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 C; 4/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-4 Page 3 de 9

#### Indications générales

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

## Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

#### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vetemenents de protection appropriés.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

## Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

#### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

13. Considérations relatives à l'élimination

#### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 C; 4/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-4 Page 4 de 9

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Éviter le contact avec la peau et les veux.

Conserver le récipient bien fermé.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Température de stockage: 2-8 °C

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

#### Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker à proximité de matières combustibles.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

## Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7647-01-0	Chlorure d'hydrogène	5	7,6		VLE (15 min)	
67-56-1	Méthanol	200	260		VME (8 h)	
		1000	1300		VLE (15 min)	

## Valeurs limites biologiques

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite		Moment de prélèvement
67-56-1	Méthanol; Alcool méthylique	Méthanol	15 mg/l	Urine	en fin de poste

#### Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Contrôles techniques appropriés

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

#### Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

#### Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

## Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 C; 4/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-4 Page 5 de 9

#### Protection respiratoire

Veiller à une ventilation adéquate. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: jaune-orange
Odeur: inodeure

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): < 1

Modification d'état

Point de fusion: donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle 65 °C

d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Point d'écoulement:

Point d'écoulement:

Point d'éclair:

100 applicable

non applicable

non applicable

201 42,5 °C

Inflammabilité

solide: donnée non disponible gaz: donnée non disponible

**Dangers d'explosion** 

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

donnée non disponible

donnée non disponible

Température d'inflammation:

donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide: donnée non disponible gaz: donnée non disponible
Température de décomposition: donnée non disponible

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur: 128 hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 0,95 g/cm³
Densité apparente: non applicable
Hydrosolubilité: soluble

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage:

Viscosité dynamique:

Viscosité cinématique:

Durée d'écoulement:

donnée non disponible

donnée non disponible

donnée non disponible



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 C; 4/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-4 Page 6 de 9

Densité de vapeur:

Taux d'évaporation:

donnée non disponible

Test de séparation de solvant:

Teneur en solvant:

donnée non disponible

donnée non disponible

donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non applicable

#### SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les substances suivantes: Oxydants,

#### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

## 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

## Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

N° CAS	Substance							
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source			
67-56-1	méthanol							
	par voie orale	DL50	5628 mg/kg	rat				
	dermique	DL50	17100 mg/kg	lapins				
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	85,26 mg/l	rat				
	par inhalation aérosol	ATE	0,5 mg/l					

#### Irritation et corrosivité

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants: Nausée, Vomissements, Troubles visuels.

Peut provoquer des maux de tête et des vertiges.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie1.

## Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

#### Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 C; 4/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-4 Page 7 de 9

#### **SECTION 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

N° CAS	Substance								
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source			
67-56-1	méthanol								
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	15400 mg/l		Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)				
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	22000 mg/l		Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)				
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	24500 mg/l	48 h	Crustacés				
	Acide chlorhydrique %; chlorure d'hydrogène								
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	862 mg/l	96 h	Leuciscus idus				

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
67-56-1	méthanol	-0,77

## 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

## 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement .

#### Code d'élimination des déchets-Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Classé comme déchet dangereux.

## Code d'élimination de déchet-Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances

dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Classé comme déchet dangereux.

#### Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 C; 4/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-4 Page 8 de 9

160506

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Classé comme déchet dangereux.

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

## Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316

14.2. Nom d'expédition des Nations TROUSSE CHIMIQUE

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Transport fluvial (ADN)

**Autres informations utiles (Transport fluvial)** 

Non testé

Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316 **14.2. Nom d'expédition des Nations** Chemical kit

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III Marine pollutant: --

EmS: F-A,S-P

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: UN 3316

14.2. Nom d'expédition des Nations Chemical kit

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

#### Information supplémentaire

Ce produit fait partie d'un ensemble. L'information dans cette section concerne l'ensemble comme un tout

## **SECTION 15: Informations réglementaires**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain LCK 359 C; 4/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-4 Page 9 de 9

#### Informations réglementaires UE

## Information supplémentaire

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

#### **Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les

contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

#### **SECTION 16: Autres informations**

#### **Modifications**

Révision: 17.09.2014

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 4, 6-15

# Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.

## Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## LCK 359 Zinn/Tin/Etain solution zéro; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-5 Page 1 de 9

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

LCK 359 Zinn/Tin/Etain solution zéro; 5/5

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com

Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S

8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes F-77437 Marne La Vallée Cedex 2

Tél. +33 (0) 820 2014 14 e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V. Motstraat 54 B-2800 Mechelen Tél. +32 (0)15 423500 e-Mail: info@hach-lange.be

**HACH LANGE** 

Rorschacherstrasse 30a CH-9424 Rheineck Tel. +41 (0)71 886 91 11 e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU

Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension

MA-Casablanca 20000 Tél. +212 (0) 522 97 95 75

e-mail: info-maroc@hach-lange.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

## **SECTION 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Catégories de danger: Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 2

Mentions de danger: Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Nocif par inhalation.

Risque présumé d'effets graves pour les organes.

## 2.2. Éléments d'étiquetage



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## LCK 359 Zinn/Tin/Etain solution zéro; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-5 Page 2 de 9

Mention d'avertissement:

Attention

Pictogrammes:



#### Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H332 Nocif par inhalation.

H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P309+P311 EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### 2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

## **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance					
	N° CE	Nº Index	N	° REACH		
	Classification selon règleme	nt (CE) nº 1272/2008 [CLP]				
7732-18-5	732-18-5 Eau					
	231-791-2					
67-56-1	méthanol					
	200-659-6	603-001-00-X				
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1; H225 H331 H311 H301 H370					
	Acide chlorhydrique %; chlorure d'hydrogène				< 1 %	
	231-595-7	017-002-01-X				
	Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H314 H335					

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

# **SECTION 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

## Indications générales

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain solution zéro; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-5 Page 3 de 9

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

#### Après contact avec les veux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

#### Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

#### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

## Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vetemenents de protection appropriés.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

## Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

#### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

13. Considérations relatives à l'élimination

### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conserver le récipient bien fermé.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Température de stockage: 2-8 °C

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## LCK 359 Zinn/Tin/Etain solution zéro; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-5 Page 4 de 9

#### Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker à proximité de matières combustibles.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

## Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7647-01-0	Chlorure d'hydrogène	5	7,6		VLE (15 min)	
67-56-1	Méthanol	200	260		VME (8 h)	
		1000	1300		VLE (15 min)	

#### Valeurs limites biologiques

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite		Moment de prélèvement
67-56-1	Méthanol; Alcool méthylique	Méthanol	15 mg/l	Urine	en fin de poste

#### Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Contrôles techniques appropriés

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

#### Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

#### Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

## Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### **Protection respiratoire**

Veiller à une ventilation adéquate.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide Couleur: jaune Odeur: inodeure

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain solution zéro; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-5 Page 5 de 9

Modification d'état

donnée non disponible Point de fusion:

65 °C Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition:

Point de sublimation: non applicable non applicable Point de ramollissement: Point d'écoulement: non applicable Point d'éclair: 60.3 °C

Inflammabilité

solide: donnée non disponible donnée non disponible gaz:

**Dangers d'explosion** 

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité: donnée non disponible Limite supérieure d'explosivité: donnée non disponible Température d'inflammation: donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité

donnée non disponible solide: gaz: donnée non disponible Température de décomposition: donnée non disponible

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur: 128 hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 1,03 g/cm<sup>3</sup> Densité apparente: non applicable Hydrosolubilité: soluble (à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage: donnée non disponible Viscosité dynamique: donnée non disponible Viscosité cinématique: donnée non disponible Durée d'écoulement: donnée non disponible Densité de vapeur: donnée non disponible Taux d'évaporation: donnée non disponible Test de séparation de solvant: donnée non disponible donnée non disponible Teneur en solvant:

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non applicable

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

## 10.2. Stabilité chimique



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## LCK 359 Zinn/Tin/Etain solution zéro; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-5 Page 6 de 9

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les substances suivantes: Oxydants,

## 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

## 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

N° CAS	Substance						
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source		
67-56-1	méthanol						
	par voie orale	DL50	5628 mg/kg	rat			
	dermique	DL50	17100 mg/kg	lapins			
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	85,26 mg/l	rat			
	par inhalation aérosol	ATE	0,5 mg/l				

#### Irritation et corrosivité

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants: Nausée, Vomissements, Troubles visuels.

Peut provoquer des maux de tête et des vertiges.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie2.

## Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

## Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## **SECTION 12: Informations écologiques**

## 12.1. Toxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain solution zéro; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-5 Page 7 de 9

N° CAS	Substance								
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source			
67-56-1	méthanol								
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	15400 mg/l		Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)				
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	22000 mg/l		Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)				
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	24500 mg/l	48 h	Crustacés				
	Acide chlorhydrique %; chlorure d'hydrogène								
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	862 mg/l	96 h	Leuciscus idus				

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
67-56-1	méthanol	-0,77

#### 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

#### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

## Élimination

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement .

#### Code d'élimination des déchets-Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Classé comme déchet dangereux.

## Code d'élimination de déchet-Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Classé comme déchet dangereux.

#### Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Classé comme déchet dangereux.

# SECTION 14: Informations relatives au transport



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### LCK 359 Zinn/Tin/Etain solution zéro; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-5 Page 8 de 9

Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316

14.2. Nom d'expédition des Nations

TROUSSE CHIMIQUE

9

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Transport fluvial (ADN)

**Autres informations utiles (Transport fluvial)** 

Non testé

Transport maritime (IMDG)

<u>14.1. Numéro ONU:</u> UN 3316

14.2. Nom d'expédition des Nations Chemical kit

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIIMarine pollutant:--

EmS: F-A,S-P

Transport aérien (ICAO)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3316

14.2. Nom d'expédition des Nations Chemical kit

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

## Information supplémentaire

Ce produit fait partie d'un ensemble. L'information dans cette section concerne l'ensemble comme un tout.

#### **SECTION 15: Informations réglementaires**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Informations réglementaires UE

## Information supplémentaire

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

# **Prescriptions nationales**





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## LCK 359 Zinn/Tin/Etain solution zéro; 5/5

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK359-5 Page 9 de 9

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## **SECTION 16: Autres informations**

#### Modifications

Révision: 17.09.2014

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 4, 6-15

## Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.

## Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)